

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 21

Artikel: Restauration des gravures
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre pays sait-il puiser sa force
Dans la sagesse et la moralité ?
Evitons-nous la décevante amorce
Des faux plaisirs et de la volupté ?...
Luxe insolent, eau-de-vie et misère
Sont des abus qu'il nous faut corriger.
Pour un bouchon, la Suisse libre et fière,
De malemort serait-elle en danger ?

Quand des partis on voit l'intolérance
Rompre l'élan vers le juste et le vrai,
Quand l'équité n'est plus à l'ordonnance,
Laissons dormir la gourde à Bolomey.
Si de vrais maux l'atteinte meurtrière
Nous fait souffrir, sachons les soulager.
Mais, pour guérir la Suisse libre et fière,
Dans les bouchons n'allons point patauger.

Genève.

C. ROY.

3.

CATHERINE

NOUVELLE HISTORIQUE

Peu de temps après le mariage secret, Catherine accompagna Pierre dans l'expédition de Perse, qui augmenta encore sa puissance. Il devint l'arbitre de toutes les cours du Nord, il continua les travaux commencés dans toute l'étendue de ses Etats, jusqu'au fond du Kamchatka, et pour mieux les diriger, il établit à Pétersbourg une académie des sciences. Les arts florissaient, les manufactures étaient encouragées, la marine augmentée, les armées bien entretenues, les lois observées : il jouissait en paix de sa gloire.

Pendant ces dernières années, la reconnaissance et l'affection augmentèrent encore pour sa compagne chérie, et il n'hésita pas à lui donner publiquement le titre auquel elle avait droit, malgré l'obscurité de sa naissance.

Ce fut à Moscou, en 1724, qu'il fit couronner sa femme Catherine, et la déclaration qu'il publia mérite attention ; on y rappelle l'usage de plusieurs rois chrétiens de faire couronner leurs épouses. Quand on fut arrivé à l'église, Pierre lui posa la couronne sur la tête ; elle voulut lui embrasser les genoux, mais il l'en empêcha, et, au sortir de la cathédrale, il fit porter le sceptre devant elle. La fête fut digne, en tout, d'un empereur. Le czar était, dans les occasions d'éclat, autant de magnificence qu'il mettait de simplicité dans sa vie privée.

Tous ces événements s'étaient passés sans qu'il connût la famille de Catherine, et la circonstance qui la lui fit connaître est assez curieuse pour être rapportée :

Les familiers de sa cour, se modelant un peu sur lui, ne se gênaient pas pour aller au cabaret ; ils en rapportaient souvent les propos du peuple, et le souverain en faisait son profit. L'un d'eux entendit un jour un homme assez mal vêtu, qui paraissait dans la misère, et à qui l'on faisait un accueil insultant. Cet inconnu, blessé, dit qu'on ne le traiterait pas ainsi s'il parvenait à être présenté au général Menschikoff. Celui qui entendit ces propos eut la curiosité d'interroger cet homme, et, sur quelques-unes de ses réponses, il le considéra plus attentivement, et crut démêler sur ses traits de la ressemblance avec ceux de l'impératrice.

Il communiqua sa découverte au czar, qui fit aussitôt prendre des informations précises ; il sut que Scavronski était bien réellement le frère de Catherine, et que, croyant encore sa sœur chez le général Menschikoff, il cherchait à la voir et à obtenir d'elle quelques secours. Le czar donna aussitôt l'ordre de le conduire devant lui, ce qui ne fut pas chose facile : le pauvre garçon, pendant son long vagabondage, n'avait pas toujours mené une vie très exemplaire ; on dit même qu'il avait fait quelques mois de prison ; il était donc sur ses gardes. Néanmoins, traqué par la police, il fut conduit

au palais, encore vêtu de la manière la plus misérable. Le czar n'en fut pas moins frappé de la ressemblance du frère et de la sœur, et après quelques questions, ne doutant plus de la vérité, il fit venir sa femme et lui dit :

— Catherine, cet homme est ton frère ! Allons, mon garçon, baise la main de l'impératrice... et embrasse ta sœur.

L'auteur de cette relation, tirée du manuscrit d'un officier du czar, ajoute que l'impératrice tomba en défaillance, et que, lorsqu'elle eut repris ses sens, le czar lui dit :

— Il n'y a rien que de très simple : ce gentilhomme est mon beau-frère ; s'il a du mérite, nous en ferons quelque chose ; s'il n'en a pas, nous n'en ferons rien... Catherine, es-tu contente ?

— Oh ! oui, dit vivement l'impératrice. Rien ne me manquerait maintenant, si...

— Si ? répeta le czar un peu étonné.

— Si j'avais ma mère auprès de moi, mon bonheur serait complet.

— C'est trop juste, dit Pierre avec bonté ; demain je donnerai des ordres en conséquence.

Par un élan spontané, Catherine se jeta dans ses bras en pleurant de joie.

C'est un des mille traits du caractère de Pierre-le-Grand, singulier mélange de bonté poussée jusqu'à la faiblesse, et de sévérité poussée parfois jusqu'à la cruauté.

H. ROUX-FERRAND.

Encre invisible pour les cartes postales. — En dissolvant 1 partie de chlorure de cobalt dans 24 parties d'eau, vous aurez un liquide rose, avec lequel les caractères que vous écrirez, seront à peine visibles. — En faisant légèrement chauffer la carte, l'écriture apparaîtra immédiatement en bleu.

Restauration des gravures. — Trempez la gravure, pendant quelques secondes seulement, dans une très large solution de chlore. Le vase employé pour cette solution, doit être assez profond pour que la gravure puisse être plongée verticalement. On la passe immédiatement après à l'eau pure. Ces immersions sont répétées autant de fois qu'il est nécessaire, pour que la gravure reparaisse aussi nette que quand l'exemplaire a été tiré. Pousser l'opération trop vivement par de l'eau fortement chlorurée, serait risquer de brûler la gravure.

Boutades.

Mme D***, occupée à lire des relations de voyage, demande tout-à-coup à un de ses amis qui vient d'entrer : « Comment les sauvages peuvent-ils faire pour savoir l'heure, eux qui n'ont ni montre ni horloge ? »

— Hé ! parbleu, lui répond-on, c'est bien simple, ils comptent sur leurs doigts.

Voici un amusant souvenir de l'Exposition de Vienne : On y voyait de petites voitures roulantes, auprès desquelles un monsieur fort poli avisait les gens d'un certain âge et les invitait à se laisser promener dans ces fauteuils à roulettes.

— Merci, je n'en ai pas besoin...